

Avec ses 230 centres
en France il y a
toujours un Cnam
près de chez vous !

le cnam

LA FORMATION sur mesure



www.cnam.fr

le cnam

Certificat de compétence - CC140 00A

Action publique et gestion de la laïcité en société

Avec le soutien du Bureau de la laïcité du ministère de l'Intérieur



Certificat reconnu comme diplôme universitaire de formation civile et civique habilité par le Bureau de la laïcité du ministère de l'Intérieur et par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Public concerné et conditions d'accès

Cette formation s'adresse en priorité à l'ensemble des cadres religieux des différents cultes, aux responsables d'associations exerçant un culte, aux aumôniers de l'armée, des établissements hospitaliers et des établissements pénitentiaires (décret n°2017-756 du 3 mai 2017), ainsi qu'aux ministres du culte. Elle est également destinée, d'une part aux salariés privés désireux d'être formés à la gestion du fait religieux en entreprise (cadres, agents de maîtrise et employés), aux responsables d'organisations professionnelles et associatives, bénévoles et, d'autre part, aux agents publics souhaitant mieux comprendre la laïcité et le fait religieux afin d'apporter des réponses concrètes aux problématiques rencontrées notamment en milieu professionnel.

Elles sont, en outre, ouvertes à toute personne intéressée et notamment aux étudiants en formation initiale souhaitant acquérir ou renforcer leurs connaissances notamment dans le cadre de leurs projets personnels et professionnels.

La variété des profils susceptibles de s'inscrire en formation est recherchée et nécessite de la part des intervenants un souci constant de pédagogie adaptée.

La formation est accessible à niveau bac ou équivalent.

Les principaux enseignements dispensés dans cette formation traitent des institutions de la République et du principe de laïcité, des grands principes du droit des cultes ainsi que des sciences humaines et sociales des religions.

Compétences visées

Savoirs :

- Acquérir une culture générale dans le champ de la laïcité, de la transformation des valeurs et de la citoyenneté, de la connaissance des institutions et cadres législatifs ou réglementaires correspondants ;
- Maîtriser les fondamentaux en socio-histoire des croyances, des valeurs et des institutions culturelles, en droit ou en gestion de la laïcité au sein des entreprises, dans le cadre d'institutions ou politiques publiques.

Savoir-faire :

- Gérer les problématiques liées à la laïcité dans le secteur public ou en entreprise, au regard des cadres et des réalités normatives de la République et des réalités sociales, citoyennes ou religieuses de la société française ;
- Promouvoir des discours et des pratiques professionnelles coopératives, efficaces et respectueuses dans le domaine de la laïcité ;
- Savoir mettre en oeuvre au sein des institutions ou des organisations les conditions de réussite dans la gestion du vivre ensemble, de la citoyenneté et de la laïcité.

Pourquoi se former au Cnam ?

Les spécificités du Cnam (formation tout au long de la vie) lui confèrent un véritable atout au regard des offres existantes dans le champ académique et professionnel. La formation envisagée met clairement l'accent sur la dimension de gestion des problématiques religieuses, de la transformation des cadres institutionnels, normatifs ou de valeurs en société, en institution et au plan professionnel. Ce certificat vient compléter de manière directe une offre en développement au sein du Cnam, autour de la gestion et du développement de l'innovation dans l'administration et les politiques publiques. C'est ce cadre qui permet de penser l'articulation entre les transformations de l'action publique et les réponses aux diverses problématiques de citoyenneté et de service public, ainsi que sur les sujets liés à la diversité.

L'objectif de ce certificat est d'embrasser trois domaines centraux de la laïcité : le droit (public ou privé), l'histoire, la socio-histoire et la médiation philosophique.

Le Cnam propose des modalités d'enseignement innovantes : cours en studio disponible à distance à tout moment, classe inversée, ateliers philosophiques, journée de rencontres avec des praticiens, colloque scientifique de clôture.

Organisation de la formation

Le certificat de compétence est dispensé à Paris dans les locaux du Cnam en journée bloquée un vendredi par semaine à raison de 7 heures de cours par vendredi sur le second semestre.

Plan des cours

Droit public des cultes

Thierry Rambaud, professeur à l'Université Paris Descartes – Sorbonne-Paris-Cité, expert auprès du Conseil de l'Europe

Chapitre 1 : Les sources du droit des religions

- Section 1 - Les sources supra-législatives
- Section 2 - La loi du 9 décembre 1905
- Section 3 - Les sources infra-législatives

Chapitre 2 : Les principaux titres de la loi du 9 décembre 1905

- Section 1 - Les principes fondamentaux
- Section 2 - L'organisation juridique de l'exercice du culte en droit français

Chapitre 3 : L'organisation administrative française et la gestion des cultes

- Section 1 - Au niveau central
- Section 2 - Au niveau des collectivités territoriales

Chapitre 4 : La police des cultes

- Section 1 - Le régime de police administrative
- Section 2 - Une protection pénale

Droit privé de la laïcité

Farah Safi, professeure agrégée des facultés de droit, Université Clermont Auvergne

- Religion et laïcité dans l'entreprise
- Religion au sein de la famille
- Religion et droit pénal, religion et contrats

Le fait religieux dans l'emploi et le travail

Michel Miné, professeur du Cnam, chaire Droit du travail et droits de la personne

- Le droit positif
 - a. Textes internationaux (ONU, OIT, Conseil de l'Europe)
 - b. Textes de l'Union européenne (charte, directive)
 - c. Textes internes (code du travail, statut de la fonction publique, code pénal)
- Affaires jugées : analyse de cas et examen de la jurisprudence interne et européenne (CJUE, CEDH)
- Synthèse sur le droit applicable (données sûres, points en discussion)

Fiscalité du culte

Christophe de la Mardière, professeur du Cnam, chaire Fiscalité des entreprises

- Régime général
 - a. TVA
 - b. Impôt sur les sociétés
 - c. Impôts locaux
- Régime des dons et legs
 - a. Dons et réduction d'impôt
 - b. L'exonération des legs



Plan des cours

Socio-anthropologie des religions et de la laïcité

Lionel Obadia, professeur en anthropologie à l'Université Lyon 2

1. La religion comme fait social et culturel : singularités
2. Grands modèles d'analyse du fait religieux depuis le 19^e siècle : portée, limites, enjeux
3. Approches des transformations socioreligieuses : déclin, sécularisation, renouveau – la modernisation à l'épreuve
4. Approches des variations culturelles du fait religieux : anthropologie et religions non-occidentales
5. Fécondations interdisciplinaires et nouveaux paradigmes : neurosciences, économie et autres approches
6. Pertinence de la socio-anthropologie des religions à l'heure des défis de la mondialisation

Les institutions de la république et l'exercice de la laïcité dans la fonction publique

Jean-Christophe Chatelain, ancien directeur Protection Judiciaire de la Jeunesse, formateur auprès des collectivités territoriales

- 1- La construction socio-historique de la laïcité
- 2- Les enjeux pour le vivre-ensemble aujourd'hui
- 3- Les cadres juridiques dans la fonction publique, la question de la neutralité
- 4- Analyse de cas pratiques collectifs comme la restauration, la pratique sportive ou les relations associations/collectivités locales, etc.

La transformation des valeurs et de la citoyenneté dans les sociétés contemporaines : questions religieuses, politiques, sociales et économiques

Jean-Claude Ruano-Borbalan, professeur du Cnam, chaire Médiation des techniques et des sciences en société

1. Présentation du plan du cours/modalités d'évaluation/orientation bibliographique et programme de lectures. Introduction générale (la transformation des valeurs : sécularisation versus retour du religieux à partir de l'enquête WVS). Les transformations de l'autorité et de la démocratie, de l'éducation.
2. La question de l'autorité et du pouvoir (de l'individu au groupe et à l'institution)/organisation et identité, valeurs actuelles, rapport à la démocratie, gestion des différences/du local au mondial.
3. Les rapports sciences-société et la mobilisation citoyenne (interactions technosciences/ sociétés/démocratie technique et sciences citoyennes) : réalités et limites de la participation citoyenne.
4. Sociétés et cultures numériques ? Comment la société peut-elle intégrer les nouvelles réalités ? Quel impact sur les valeurs et la citoyenneté ? Etc.
5. La question des valeurs et de la culture/« culture-monde » versus identités - épistémologie et didactique des sciences humaines et sociales pour le vivre ensemble.
6. Les fondements politiques de la justice. Que faire des convulsions du temps présent ? Réflexion et apport autour de la conflictualité et la violence politique ou sociale (incluant la question du terrorisme politique islamiste).
7. Séance conclusive contenant la présentation et la discussion des travaux des étudiants.



Les unités d'enseignement et le contenu de la formation

LCT101

Institutions de la République et laïcité

4 ECTS

Responsable : **Thierry Rambaud**, professeur à l'Université Paris Descartes – Sorbonne-Paris-Cité

- 10 heures en organisation constitutionnelle et administrative de la France : quels sont les interlocuteurs des représentants des cultes ?

Thierry Rambaud, professeur à l'Université Paris Descartes – Sorbonne-Paris-Cité

- 10 heures de droit public de la laïcité : séparation des cultes et de l'État, cadre juridique de l'exercice du culte, statut juridique des édifices culturels, fiscalité du culte

Christophe de la Mardière, professeur du Cnam et Thierry Rambaud, professeur à l'Université Paris Descartes – Sorbonne-Paris-Cité

- 10 heures en histoire du droit de la laïcité : de la double alliance à la séparation des églises et de l'État ; de la loi de 1905 à celle de 2021

Jean-Christophe Chatelain, ancien directeur Protection judiciaire de la jeunesse, formateur auprès des collectivités territoriales

LCT102

Droit privé de la laïcité

4 ECTS

Responsable : **Michel Miné**, professeur du Cnam, chaire Droit du travail et droits de la personne

- 10 heures d'introduction au droit privé français : principes fondamentaux de la famille et du droit associatif, du contrat, de la vie civile en France

Nicolas Mathey, professeur à l'Université Paris Descartes – Sorbonne-Paris-Cité

- 10 heures de droit privé de la laïcité : religion et personne humaine, droit pénal de la religion

Farah Safi, professeure agrégée à l'Université Clermont Auvergne

- 10 heures de droit applicable aux situations et relations professionnelles

Michel Miné, professeur du Cnam

LCT103

Transformation des valeurs et de la citoyenneté dans les sociétés contemporaines

4 ECTS

Responsable : **Jean-Claude Ruano-Borbala**n, professeur du Cnam, chaire Médiation des techniques et des sciences en société

- 21 heures sur les transformations des valeurs et de la citoyenneté dans les sociétés contemporaines

*Jean-Claude Ruano-Borbala*n, professeur du Cnam

- 9 heures de socio-anthropologie des religions et de la laïcité

Lionel Obadia, professeur en anthropologie à l'Université Lyon 2

LCT104

Agir pour la Laïcité : interventions collectives, médiations, actions culturelles

4 ECTS

Responsables : **Jean-Claude Ruano-Borbala**n, professeur du Cnam, chaire Médiation des techniques et des sciences en société ; **Zacharie Boubli**, doctorant au Cnam, et **Hugo Gaillard**, maître de conférences en management durable des RH et gouvernance à Le Mans Université

- 26 heures

L'objectif de cet enseignement consiste à faire connaître aux participants les multiples méthodologies mises en œuvre dans le projet, sensibiliser, élucider et interroger les acteurs concernés sur les thématiques de la laïcité et les questions associées. On tentera de leur faire appréhender en même temps les fondements théoriques de ces pratiques et leurs méthodologies. Encadrement et facilitation autour des interventions collectives et individuelles de l'exercice de la laïcité en entreprise, en association ou dans le public.

Tarifs, modalités d'inscription et durée d'enseignement

Inscription en package (tarifs valables du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2023, pour Paris) :

Tarifs individuels et tiers financeurs :

170 € pour l'ensemble des 4 UE constitutives du certificat : LCT101 (4 ECTS) ; LCT102 (4 ECTS) ; LCT103 (4 ECTS) ; LCT104 (4 ECTS)

Candidature et inscription : envoi d'une lettre de motivation et CV à hugo.gerling@lecnam.net avant le 1^{er} février.

Consultez la fiche complète du certificat en saisissant le code formation (CC14000A) sur cnam-paris.fr

Le certificat totalise 240 heures de formation comprenant heures de cours et travail personnel.

Modalités de validation du certificat

La validation du certificat s'effectue par la préparation encadrée d'un projet de mémoire rédigé qui doit s'effectuer tout au long du semestre et d'une soutenance orale du candidat devant le jury.

le cnam

Qualiopi
processus certifié

■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
BILANS DE COMPÉTENCES
ACTIONS DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE



Aider les auditeurs en situation de handicap :

handi.cnam.fr

innovation.cnam.fr

Contacts

Jean-Claude Ruano-Borbala,
responsable national
jean-claude.ruanoborbala@lecnam.net

Hugo Gerling,
gestionnaire pédagogique
01 40 27 25 27
hugo.gerling@lecnam.net